

Travaux branchements et distribution gaz

L'entreprise BIR (pour GRDF) réalise des travaux pour redimensionner le réseau de distribution et les branchements de gaz sur la Ville.

Lors des travaux votre branchement de gaz sera basculé sur le réseau neuf que nous installerons. Ces travaux auront pour conséquence la coupure de la fourniture en gaz pour une durée d'une journée.

Le gaz sera remis en service sous réserve de votre présence sur place. En cas d'absence de votre part lors de la bascule de votre branchement, il faudra alors contacter l'astreinte GRDF pour procéder à la remise en service du gaz. Vous serez prévenus de l'imminence de la coupure de gaz au minimum 48 heures à l'avance par un document déposé dans votre boîte aux lettres et sur lequel figurera le numéro d'astreinte de GRDF. Le jour de votre coupure un technicien sera chargé de vous remettre le gaz, une signature vous sera également demandée pour attester que cette intervention a été réalisée en votre présence.



Travaux

- Du 05/07 au 13/07, travaux de terrassement du tronçon de la rue de la Marne entre la rue Claude Bénard et la rue de l'Ambassadeur :

Le tronçon sera barré sauf aux riverains et aux véhicules de secours du 7h30 à 16h30. Le stationnement de tous véhicules y sera interdit.

Les déviations se feront par la rue des Limousines, dans les deux sens de circulation, et par la rue Claude Benard et la sente des Laveuses, dans un seul sens de circulation.

- Du 15/07 au 30/07, travaux de terrassement du tronçon de la rue de la Marne entre la rue Claude Bénard et la rue de Flore :

Le tronçon sera barré sauf aux riverains et aux véhicules de secours du 7h30 à 16h30. Le stationnement de tous véhicules y sera interdit.

Les déviations se feront par la rue des Limousines, la rue de la Haute Borne et la rue du Buisson Moineau, dans les deux sens de circulation, et par la rue Claude Bénard et la sente des Laveuses dans un seul sens de circulation.

Comment réagir en cas de coupure de gaz ?

Lors d'une coupure de gaz dans votre domicile, vous pouvez vérifier si cette coupure provient de votre domicile ou si cette dernière est prévue par GRDF. Retrouvez [sur la plateforme les informations](#) et la marche à suivre dans le cas d'une coupure de gaz dans votre logement ou contactez le service urgence GRDF au 0 800 47 33 33.

Pour cela, il faudra se rapprocher d'un fournisseur de gaz. Retrouvez des informations sur les distinctions entre les rôles des différents acteurs du marché du gaz naturel et sur les démarches et droits relatifs à son contrat [sur Fournisseurs-gaz.com](http://Fournisseurs-gaz.com).

Infos pratiques

Conducteur de Travaux BIR : Mr Trapataud Alexandre 01 34 38 35 90

Chargée d'affaire GRDF : Mme Fernandes Sabrina 01 30 17 39 51

Documents

[Plan emprise des travaux gaz](#)